

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE  
COMTÉ DE ROUSSEAU

**CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'ASSERMENTATION DES ÉLUS**

Je soussigné, Michel Jasmin, domicilié au 120, rue Rose, Saint-Calixte, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de maire avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Calixte et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

---

MICHEL JASMIN, MAIRE

Assermenté devant moi, à Saint-Calixte,  
ce 10e jour octobre 2017.

---

PHILIPPE RIOPELLE, PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Je soussigné, Keven Bouchard, domicilié au 355, rue des Celtes, Saint-Calixte, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Calixte et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

---

KEVEN BOUCHARD, CONSEILLER

Assermenté devant moi, à Saint-Calixte,  
ce 13e jour de novembre 2017.

---

PHILIPPE RIOPELLE, PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Je soussigné, François Dodon, domicilié au 20, rue Rosée-des-Bois, Saint-Calixte, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Calixte et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

---

FRANÇOIS DODON, CONSEILLER

Assermenté devant moi, à Saint-Calixte,  
ce 10e jour d'octobre 2017.

---

PHILIPPE RIOPELLE, PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Je soussigné, Denis Mantha, domicilié au 75, rue Marie-Fournier, Saint-Calixte, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Calixte et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

---

DENIS MANTHA, CONSEILLER

Assermenté devant moi, à Saint-Calixte,  
ce 16e jour d'octobre 2017.

---

PHILIPPE RIOPELLE, PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Je soussignée, Roxane Simpson, domiciliée 105, rue Simard, Saint-Calixte, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseillère avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Calixte et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

---

ROXANE SIMPSON, CONSEILLÈRE

Assermentée devant moi, à Saint-Calixte,  
ce 13e jour de novembre 2017.

---

PHILIPPE RIOPELLE, PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Je soussigné, Jacques D. Granier, domicilié au 1460-10<sup>e</sup> Rang, Saint-Calixte, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Calixte et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

---

JACQUES D. GRANIER, CONSEILLER

Assermenté devant moi, à Saint-Calixte,  
ce 13e jour de novembre 2017.

---

PHILIPPE RIOPELLE, PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Je soussignée, Odette Lavallée, domicilié au 730, rue du Colibri, affirme solennellement que j'exercerai ma fonction de conseillère avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Calixte et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

---

ODETTE LAVALLÉE, CONSEILLÈRE

Assermenté devant moi, à Saint-Calixte,  
ce 10e jour d'octobre 2017.

---

PHILIPPE RIOPELLE, PRÉSIDENT D'ÉLECTION

